

## Proposition d'avis pour l'enquête publique sur le projet du Pont et du barreau de Camélat

### Circulations douces

Le barreau de Camélat arrive sur la commune de Roquefort par la départementale 119 dite route des Landes. Cette route sépare les communes de Brax et de Roquefort. Elle sera saturée de voitures et de camions. Trois arrêts de bus scolaires sont sur la portion Roquefort ; le projet ne prévoit rien pour les circulations douces sur la commune de Roquefort .....

Nous dénonçons cette limite du projet et demande avant tout travaux que ces circulations douces soient créées et connectées sur les 3 communes : Brax, Roquefort et Le Passage !

Il s'agit des voies piétonnes, des voies cyclables et des pistes cavalières convergeant vers l'Etrier Agenais.

La promenade des poètes au Passage d'Agen doit être connectée à cet ensemble tout comme les centres bourg des 3 communes de Roquefort, Brax et du Passage

Les investissements pour ces outils sont dérisoires dans le projet global ; ils sont impossibles pour les communes !

Ils doivent être un préalable au grand projet et non systématiquement procrastinés.

La voiture et le camion doivent accompagner les déplacements doux et pas les tronçonner comme c'est le cas actuellement.

*Avis. formulé le 14 décembre 2021 par 3 élus municipaux Roquefort*

*Jacques FERRAT, 11 chemin de Lasgraves, 47310 Roquefort*

*Alain ZANARDO, 12 rue de la Palanque, 47310 Roquefort*

*Cédric BOSSUET, 10 impasse des Bergeronnettes, 47310 Roquefort*